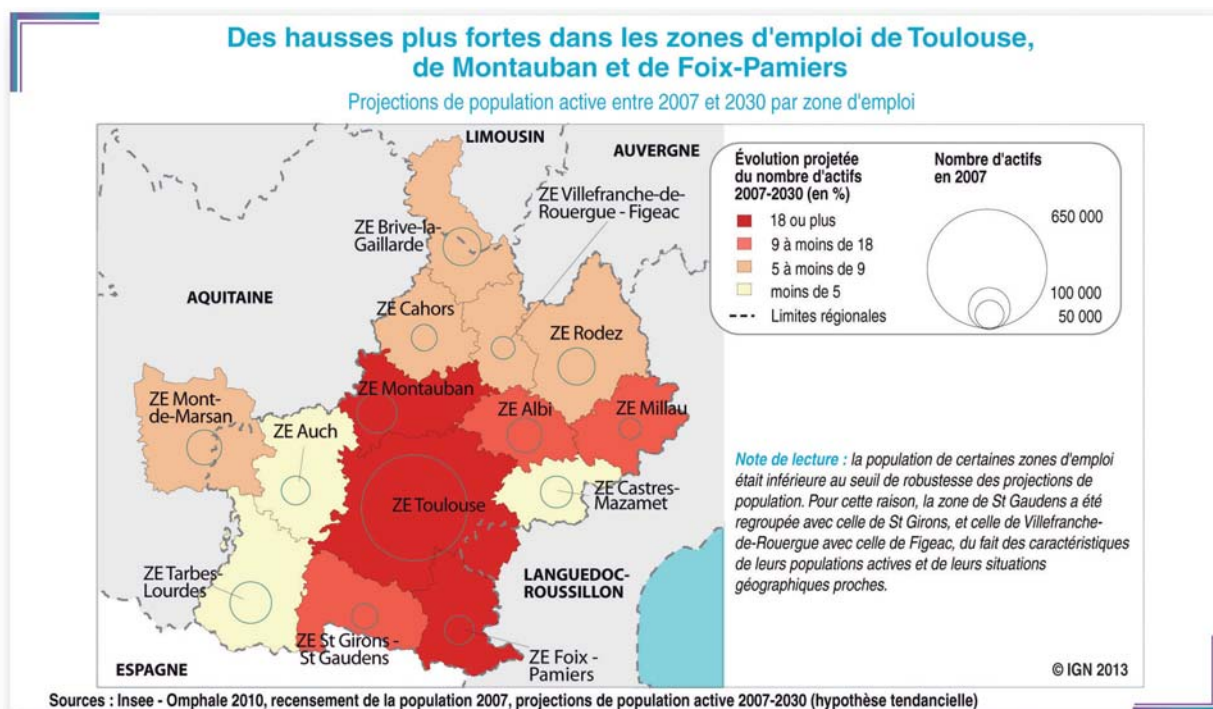




245 000 actifs supplémentaires en Midi-Pyrénées d'ici 2030

À l'approche de la sortie d'activité des papy-boomers, diverses réformes des retraites ont vu le jour pour éviter un déséquilibre numérique brutal entre actifs et inactifs. Dans ce contexte et si les tendances récentes se prolongeaient, le nombre d'actifs en Midi-Pyrénées augmenterait de 245 000 entre 2007 et 2030. Cette croissance profiterait surtout aux zones d'emploi de Toulouse et Montauban. L'attraction pour la région, notamment de jeunes actifs, contribuerait grandement à cette augmentation, élevée jusqu'en 2025. La part des 55 ans ou plus doublerait et il y aurait deux « seniors » en activité pour un jeune actif de moins de 25 ans en 2030.



Géraldine Labarthe (Insee)
avec la collaboration de la DIRECCTE Midi-Pyrénées

En 2007, la population d'actifs âgés de 15 ans ou plus, ayant ou recherchant un emploi, est de 1 306 000 en Midi-Pyrénées. À l'horizon 2030, selon le scénario tendanciel sur les comportements d'activité, elle comprendrait 245 000 actifs supplémentaires, si les comportements récents en matière de migrations résidentielles se prolongeaient et en tenant compte de l'effet des récentes réformes des retraites.

De 19 % à 22 % d'actifs en plus en Midi-Pyrénées à l'horizon 2030

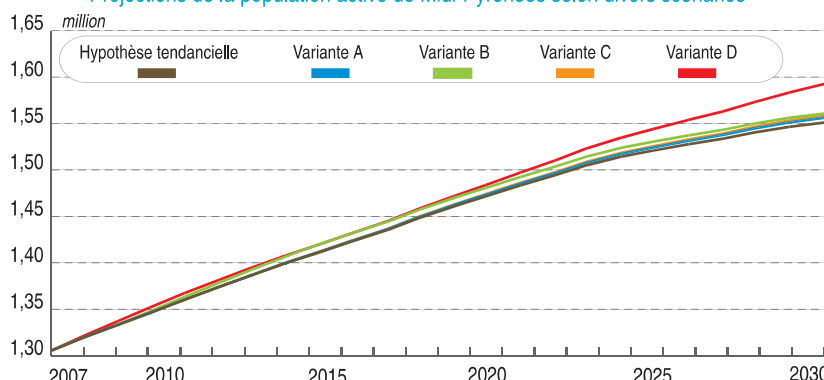
Le scénario tendanciel correspond à une hausse de 18,8 % d'actifs sur la période 2007-2030, dans un contexte où l'ensemble de la population de la région augmenterait de 20,3 % d'ici à 2030 sous des hypothèses démographiques identiques. De par ce dynamisme, Midi-Pyrénées occuperait ainsi le deuxième rang des régions de France métropolitaine, derrière le Languedoc-Roussillon. Sous l'effet de politiques publiques spécifiques visant à développer l'accès ou le maintien dans la vie professionnelle de certaines populations (les femmes, les jeunes, les seniors), la population active pourrait s'accroître encore plus rapidement à l'horizon 2030. Ainsi quatre variantes au scénario tendanciel construites sur des hypothèses d'activité haute pour ces populations conduiraient à des augmentations, entre 2007 et 2030, d'ordres de grandeur comparables, comprises entre 19,2 % et 22,0 % soit 250 000 à 287 000 actifs supplémentaires au lieu des 245 000 du scénario tendanciel.

La population active augmenterait dans toutes les zones d'emploi

Entre 2007 et 2030, la population active augmenterait dans toutes les zones d'emploi de Midi-Pyrénées selon le scénario tendanciel. Le nombre d'actifs augmenterait plus fortement que la moyenne régionale dans trois zones d'emploi : celles de Toulouse, de Montauban et de Foix-Pamiers. La zone d'emploi albi-géoise les suivrait de près, avec une

La population active de Midi-Pyrénées augmenterait de 19 % à 22 % à l'horizon 2030

Projections de la population active de Midi-Pyrénées selon divers scénarios*



*description des scénarios dans « Pour comprendre ces résultats »

Sources : Insee, Omphale 2010, recensement de la population 2007, projections de population active 2007-2030

hausse de 15,9 %. À l'opposé, dans plus d'une zone d'emploi de la région sur deux, la croissance de la population active serait nettement moins forte que la moyenne régionale, avec des taux inférieurs à 9 %. Elle serait quasi nulle dans la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes, et inférieure à 4 % dans celles de Castres-Mazamet et d'Auch.

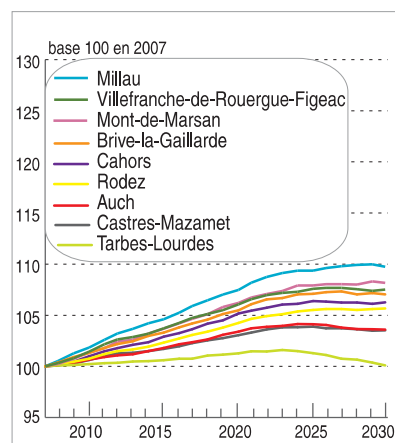
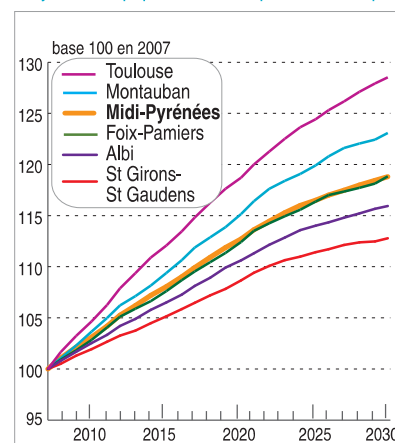
Les variantes ne modifieraient pas la hiérarchie des zones d'emploi en termes de progression projetée de population active. Les évolutions seraient partout légèrement plus fortes que celles issues de l'hypothèse tendancielle. Dans le cas de la variante visant à renforcer l'activité des seniors de 60 à 64 ans, toutes les zones d'emploi connaîtraient même un surplus de croissance de population active non négligeable, de 2 à 5 points.

Une croissance ralentie à partir de 2025

Sur l'ensemble de la période 2007-2030, la population active régionale augmenterait à un rythme annuel moyen de 0,8 %. Cette progression s'observerait jusqu'en 2029, mais elle marquerait nettement le pas à partir de 2025 (+ 0,9 % en moyenne chaque année jusqu'en 2025, + 0,4 % ensuite), année où les générations nombreuses du baby-boom nées dans les années soixante atteindront l'âge de 65 ans et quitteront massivement le marché du travail. Également, à partir

À l'horizon 2030, des croissances comprises entre 0 % et 29 %

Projection de population active par zone d'emploi



Note de lecture : entre 2007 et 2030, la population active augmenterait de 19 % en Midi-Pyrénées.

Sources : Insee - Omphale 2010, recensement de la population 2007, projections de population active 2007-2030 (hypothèse tendancielle)

de 2025, les entrées des jeunes sur le marché du travail midi-pyrénéen ne compenseraient plus les sorties des seniors : les premières passeraient de 31 000 par an en 2007 à 33 000 en 2030, alors que les secondes progresseraient de 25 000 en 2007 à 36 000 en 2030.

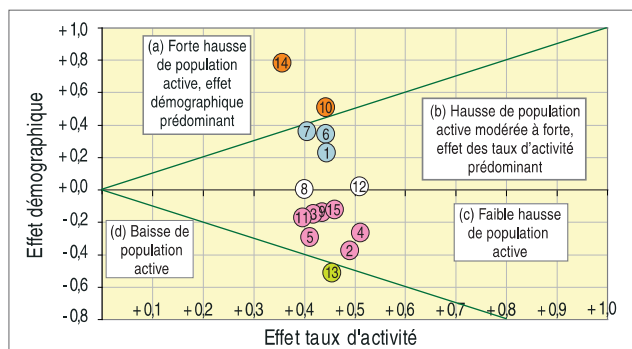
La croissance de la population active ralentirait ainsi en fin de période dans toutes les zones d'emploi. Dans certaines d'entre elles, elle ferait même place à une diminution. Ce serait notamment le cas sur la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes, où la population active croîtrait jusqu'en 2023 à un rythme annuel de 0,1 %, puis déclinerait jusqu'en 2030 deux fois plus rapidement. Ce phénomène se produirait dans d'autres zones d'emploi, mais un peu plus tardivement : celle d'Auch en 2024, de Cahors et de Castres-Mazamet en 2025, de Mont-de-Marsan en 2026 et de Brive-la-Gaillarde en 2027. La zone d'emploi de Toulouse accueillerait chaque année bien plus de jeunes actifs qu'elle ne perdrait de seniors ; ce surplus tendrait à se réduire et passerait de 7 600 actifs en 2007 à 1 600 en 2030. Dans les autres zones d'emploi, les sorties du marché du travail des seniors dépasseraient les entrées de jeunes en 2030, avec des écarts variant de 100 à 800 actifs selon les zones.

La population active boostée par les apports migratoires

L'évolution de la population active sur un territoire s'explique par deux composantes : d'une part les comportements en matière d'activité, d'autre part les facteurs démographiques qui regroupent le vieillissement de la population et les comportements en matière de migrations résidentielles. En Midi-Pyrénées, la croissance de la population active projetée sur la période 2007-2030 s'expliquerait pour moitié par l'évolution des taux d'activité, et pour moitié par les facteurs démographiques. Les arrivées dans la région, plus nombreuses que les départs, entraîneraient une hausse annuelle moyenne de 0,9 % ; elles compenseraient ainsi largement la baisse de la population active de 0,5 % par an due au vieillissement de la population, relative-

Les facteurs démographiques boosteraient la croissance de population active dans les zones d'emploi de Toulouse et de Montauban

Décomposition de l'augmentation projetée de population active, selon l'effet démographique et l'effet taux d'activité



Note de lecture : l'évolution projetée de population active est décomposée ci-dessus entre impact des évolutions démographiques potentielles et de la projection des taux d'activité.

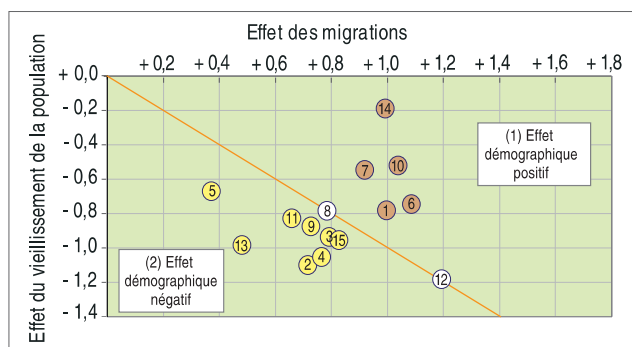
Dans les zones d'emploi de Toulouse et Montauban (a), la dynamique démographique porterait davantage la croissance de population active que l'évolution projetée des taux d'activité.

Dans la zone d'emploi de Tarbes - Lourdes (d), l'effet positif de la projection des taux d'activité compenserait l'effet démographique négatif important et l'évolution de la population serait quasi nulle.

1 - Albi 2 - Auch 3 - Brive-La-Gaillarde 4 - Cahors 5 - Castres - Mazamet 6 - Foix - Pamiers
7 - Midi-Pyrénées 8 - Millau 9 - Mont-de-Marsan 10 - Montauban 11 - Rodez
12 - St Girons - St Gaudens 13 - Tarbes - Lourdes 14 - Toulouse 15 - Villefranche de R. - Figeac

Les migrations compenseraient largement l'effet du vieillissement dans quelques zones d'emploi

Décomposition de l'effet démographique entre effet du vieillissement de la population et effet des migrations



Note de lecture : ce graphique décompose l'effet démographique (représenté dans l'autre nuage de points) entre migrations résidentielles et vieillissement de la population. Dans la zone d'emploi de Toulouse (1), l'effet du vieillissement serait négatif mais faible, les migrations le compenseraient largement, et l'effet démographique global serait positif. Dans la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes (2), l'effet négatif du vieillissement serait bien supérieur à l'effet positif des migrations résidentielles.

Sources : Insee, Omphale 2010, recensement de la population 2007, projections de population active 2007-2030 (hypothèse tendancielle)

lissement de la population, relativement marqué en Midi-Pyrénées. L'évolution des taux d'activité engendrerait à elle seule chaque année une augmentation moyenne de 0,4 %. Dans les zones d'emploi de Toulouse, de Montauban, de Foix-Pamiers, et dans une moindre mesure dans celle d'Albi, les apports migratoires compenseraient largement la baisse des actifs causée par le vieillissement de la population. Ces deux composantes démographiques s'équilibre-

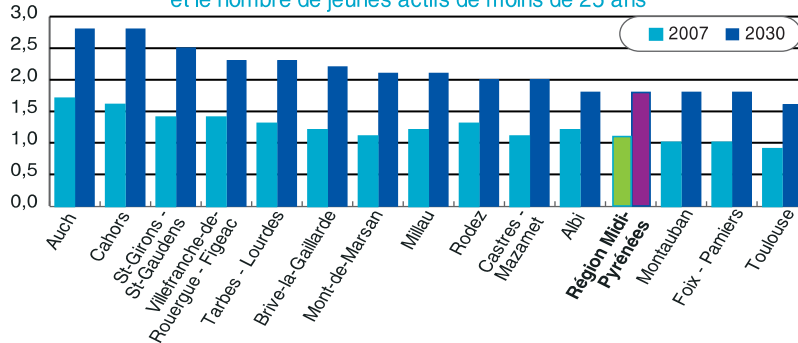
raient sur la zone d'emploi de Millau, et sur celles regroupées de Saint-Girons et Saint-Gaudens où le vieillissement serait le plus prononcé. Dans les autres zones d'emploi, les évolutions démographiques seraient moins favorables et, sans l'effet positif lié à la hausse des taux d'activité, leurs populations actives diminueraient à l'horizon 2030.

En 2030, 1 jeune actif pour 2 seniors en activité

Entre 2007 et 2030 en Midi-Pyrénées, la part des seniors âgés de 55 ans ou plus parmi l'ensemble des actifs augmenterait au détriment de celle des 25 à 54 ans, sous l'effet conjugué du vieillissement de la population et des réformes des retraites. La part des jeunes de moins de 25 ans resterait stable. Sur 10 actifs en 2030, on compterait 2 seniors (1 en 2007), 7 actifs âgés de 25 à 54 ans (8 en 2007), et toujours 1 jeune de 15 à 24 ans.

Jusqu'à presque 3 seniors en activité pour 1 jeune en 2030 selon les zones d'emploi

Rapport entre le nombre d'actifs seniors de 55 ans ou plus et le nombre de jeunes actifs de moins de 25 ans



Sources : Insee, Omphale 2010, recensement de la population 2007, projections de population active 2007-2030 (hypothèse tendancielle)

Pour comprendre ces résultats

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs, âgés de 15 ans ou plus. Les chômeurs sont dans cette étude les personnes ayant déclaré au recensement de la population être sans emploi et en rechercher un (« chômeurs déclarés » au sens du recensement).

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population du même âge.

Les projections de population active s'appuient sur des projections de personnes aux âges actifs, auxquelles sont appliqués des taux d'activité évoluant selon des hypothèses nationales de comportements d'activité.

Les projections des personnes aux âges actifs ont été réalisées selon le scénario central du modèle de projection Omphale 2010 de l'Insee. Celui-ci s'appuie sur les tendances démographiques observées les plus récentes : fécondité identique à celle de 2007, progression de l'espérance de vie semblable à celle observée ces dernières années et reconduction des mouvements migratoires 2000-2008.

Le scénario tendanciel sur les comportements d'activité prolonge les tendances passées pour les 25-54 ans avec la poursuite de la hausse de l'activité féminine chez les 45-54 ans et une stabilisation chez celles de 25 à 44 ans. Chez les hommes, l'activité déjà élevée resterait stable. Les taux d'activité des jeunes progresseraient légèrement suite à l'arrêt de l'allongement de la durée des études et au développement des places en apprentissage et du cumul emploi-formation initiale. Pour les seniors directement affectés par les changements législatifs du régime des retraites (1993, 2003, 2010), l'allongement des durées de cotisation et le report de l'âge limite de départ à la retraite entraîneraient une progression des taux d'activité des 60-64 ans. Chez les 55-59 ans, s'y ajouterait un « effet horizon » traduisant une incitation des salariés et des employeurs à maintenir les salariés en emploi du fait du recul de l'âge à la retraite.

Quatre variantes au scénario tendanciel sont présentées dans cette étude. Elles correspondent toutes à des hypothèses de hausse de taux d'activité, conformément aux objectifs en matière de politique publique de l'emploi :

- variante A d'activité haute des femmes de 25 à 44 ans : un cadre facilitant la conciliation entre vie familiale et professionnelle permettrait la poursuite de la hausse des taux d'activité (le taux d'activité global des femmes passerait de 68,1 % en 2007 à 73,2 % en 2030, contre 72,7 % selon le scénario tendanciel) ;
- variante B d'activité haute des jeunes de moins de 25 ans : une politique de développement de l'apprentissage favoriserait durablement la hausse des taux d'activité (600 000 places nationales en 2015, contre un peu plus de 400 000 en 2009, soit un taux d'activité des jeunes de 44,6 % en 2030 contre 42,1 % selon le scénario tendanciel et 40,7 % en 2007) ;
- variante C d'activité haute des seniors de 55 à 59 ans : des réformes structurelles d'incitation à l'activité des seniors accroîtraient la main-d'œuvre disponible (soit un taux d'activité de ces seniors de 83,4 % en 2030 contre 79,9 % selon le scénario tendanciel et 61,6 % en 2007) ;
- variante D d'alignement des 60-64 ans : simulation d'une remontée, à l'horizon 2030, des taux d'activité des 60-64 ans aux niveaux des taux 2007 des 55-59 ans (soit un taux d'activité de ces seniors de 61,6 % en 2030 contre 42 % selon le scénario tendanciel et 15,6 % en 2007).

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire construite à partir des déplacements domicile-travail. La dernière révision de ce découpage a eu lieu en 2010. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage définit des territoires pertinents pour les diagnostics locaux sur le marché du travail.

Des évolutions de population active très variables d'une zone d'emploi à l'autre

Projections d'actifs entre 2007 et 2030 par zone d'emploi et selon divers scénarios*

Zone d'emploi	Nombre d'actifs 2007	Hypothèse tendancielle			Évolutions (%) 2030/2007 par variante			
		Nombre d'actifs 2030	Évolution (en nombre) 2030-2007	Évolution (%) 2030/2007	Variante A sur les femmes	Variante B sur les jeunes	Variante C sur les seniors 55-59 ans	Variante D sur les seniors 60-64 ans
Midi-Pyrénées	1 305 600	1 551 000	+ 245 400	+ 18,8	+ 19,2	+ 19,5	+ 19,4	+ 22,0
Toulouse	650 000	835 400	+ 185 400	+ 28,5	+ 29,0	+ 29,4	+ 29,0	+ 31,0
Tarbes - Lourdes	101 300	101 400	+ 100	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,7	+ 3,2
Montauban	92 600	114 000	+ 21 400	+ 23,1	+ 23,6	+ 23,8	+ 23,8	+ 26,7
Brive-La-Gaillarde	84 000	89 900	+ 5 900	+ 7,1	+ 7,4	+ 7,6	+ 7,7	+ 11,4
Rodez	78 200	82 600	+ 4 400	+ 5,7	+ 5,9	+ 6,2	+ 6,2	+ 9,9
Albi	70 800	82 100	+ 11 300	+ 15,9	+ 16,3	+ 16,7	+ 16,6	+ 19,8
Mont-de-Marsan	70 100	75 400	+ 5 300	+ 7,5	+ 7,9	+ 8,1	+ 8,2	+ 11,1
Castres - Mazamet	57 700	59 700	+ 2 000	+ 3,5	+ 3,9	+ 4,1	+ 4,1	+ 7,7
Auch	50 000	51 800	+ 1 800	+ 3,6	+ 3,9	+ 4,1	+ 4,2	+ 7,4
Foix - Pamiers	48 900	58 100	+ 9 200	+ 18,8	+ 19,3	+ 19,5	+ 19,6	+ 22,5
Cahors	39 200	41 700	+ 2 500	+ 6,3	+ 6,6	+ 6,8	+ 6,9	+ 10,5
St Giron - St Gaudens	38 100	43 000	+ 4 900	+ 12,8	+ 13,2	+ 13,4	+ 13,6	+ 16,5
Villefranche de R. - Figeac	31 700	34 300	+ 2 600	+ 8,2	+ 8,5	+ 8,7	+ 8,8	+ 12,9
Millau	26 200	28 700	+ 2 500	+ 9,7	+ 10,1	+ 10,3	+ 10,4	+ 14,6

*description des scénarios dans « Pour comprendre ces résultats »

Sources : Insee - Omphale 2010, recensement de la population 2007, projections de population active 2007-2030

Les politiques publiques en faveur de l'activité des femmes, des jeunes et des seniors

Dans le domaine de l'emploi, l'un des objectifs prioritaires de l'État et des partenaires sociaux est la réalisation de l'égalité professionnelle entre les sexes dans les entreprises grâce à l'adoption d'un programme national concrétisé à l'automne 2012, dans le cadre de la « grande conférence sociale ». Ce programme vise à permettre le développement de l'accès des femmes à la vie professionnelle, en réponse aux écarts persistants entre les taux d'activité des hommes et des femmes. Il vise aussi à faire de l'égalité professionnelle un facteur de performance de l'économie. Ses trois objectifs principaux sont la réduction des écarts de rémunérations, le développement de la mixité dans les métiers et la construction de démarches pour l'égalité.

Les pouvoirs publics s'intéressent également aux jeunes actifs, et plus précisément à ceux quittant l'enseignement initial sans diplôme, notamment ceux habitant les zones urbaines sensibles ou les zones de revitalisation rurale, mais aussi aux diplômés rencontrant de grandes difficultés d'insertion dans l'emploi. Les principaux axes d'intervention des politiques publiques en faveur des jeunes sont les suivants :

- l'accompagnement individuel à l'insertion professionnelle par l'action des Missions Locales (parrainage, mobilisation du Contrat d'Insertion à la Vie Sociale et Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes);
- des aides directes à l'emploi telles que la mise en œuvre du contrat unique d'insertion, les emplois d'avenir et, courant 2013, la mise en œuvre du contrat de génération ;
- des aides indirectes à l'emploi (exonération de charges sociales sur les salaires...) ;
- des aides à la formation à travers la promotion des formations professionnelles en alternance, le renforcement des compétences clés, la lutte contre l'illettrisme.

Enfin, la promotion d'un vieillissement actif au travail constitue une autre priorité gouvernementale. L'amélioration du taux d'emploi des seniors (55-64 ans) devient un enjeu majeur en termes de cohésion sociale, de croissance et de viabilité des systèmes de protection sociale. Dans le cadre d'une approche globale de l'emploi des seniors, la mobilisation des services de la Direccte et de ses partenaires institutionnels et professionnels vise à inciter les employeurs à adopter une gestion active des âges et à mieux intégrer les seniors dans leur gestion de ressources humaines, à inciter les assurés à prolonger leur activité au-delà de l'âge minimum légal de départ à la retraite, et à favoriser le retour dans l'emploi des seniors.



Quel impact sur le marché du travail ?

En 2007, parmi les 1,3 million d'actifs recensés en Midi-Pyrénées, 1 170 000 occupent un emploi, et plus de 130 000 personnes déclarent être à la recherche d'un emploi et ne pas en avoir un. À l'horizon 2030, la population active régionale grossirait de 245 000 personnes selon le scénario tendanciel de projection. Quel pourrait en être l'impact sur le marché du travail ? L'hypothèse retenue dans cet exercice sur le maintien des comportements migratoires observés entre 2000 et 2008 conduit à poser celle d'un maintien du rythme des créations d'emplois sur cette même période. Si l'on considère que l'emploi augmenterait d'ici à 2030 au rythme annuel moyen constaté entre 2000 et 2008 en Midi-Pyrénées (soit environ + 1 % en moyenne chaque année), le nombre de chômeurs baisserait significativement dans la région. On observerait même un déficit de main-d'œuvre dans certaines zones d'emploi.

Mais cet exercice reste purement théorique. Les migrations résidentielles sont intimement liées à la dynamique du marché du travail du territoire, mais les interactions sont multiples et complexes. En effet, les territoires en grandes difficultés économiques voient leur attractivité résidentielle se réduire ; certains actifs peuvent en outre être incités à se retirer du marché du travail face aux difficultés rencontrées (chômeurs « découragés »). À l'inverse, un territoire très dynamique en matière de créations d'emplois attire davantage d'actifs venant de l'extérieur et peut encourager des inactifs résidant sur le territoire à se présenter sur le marché. Un tel dynamisme de l'emploi peut ainsi impacter le chômage de manière contradictoire : le faire baisser du fait des chômeurs trouvant un emploi, mais aussi le faire monter du fait de l'augmentation de la population active sous l'effet du renforcement des taux d'activité des résidents et de l'arrivée de personnes à la recherche d'un emploi (par exemple celles suivant leur conjoint ayant trouvé un emploi sur ce territoire). En outre, l'équilibre comptable entre offres et demandes d'emplois ne préjuge en rien de l'adéquation entre les profils des demandeurs d'emplois et ceux des postes offerts.

Les variantes ne modifieraient pas cette hiérarchie des poids des actifs par grandes tranches d'âge : l'hypothèse d'activité haute des jeunes augmenterait leur part dans la population active de près de 0,5 point ; la variante d'activité haute des seniors de 55 à 59 ans impacterait de même ces derniers. L'hypothèse d'activité haute des 60-64 ans, très volontariste, augmenterait leur poids de 2,4 points.

Les zones d'emploi de Midi-Pyrénées connaîtraient des évolutions comparables. Celle de Toulouse se distinguerait par une population active globalement moins âgée : la part d'actifs de 25 à

54 ans y serait supérieure à celle des autres zones d'emploi, avec 72 % des actifs contre 66 % à 70 % ailleurs ; en contrepartie, les actifs seniors y seraient moins nombreux, avec un poids de 17 %, contre de 19 % dans la zone d'emploi de Foix-Pamiers à 25 % dans celles d'Auch et de Cahors.

La part des jeunes resterait partout stable sur toute la période 2007-2030. La part des seniors dans l'ensemble des actifs croîtrait chaque année dans toutes les zones d'emploi, avec une intensité marquée jusqu'en 2020.

La parité ne serait toujours pas atteinte en 2030

La part des femmes dans la population active de la région serait de 47,7 % en 2030 selon le scénario tendanciel, comme en 2007. Elle passerait à 47,9 % selon la variante d'activité haute des femmes. Hormis dans la zone d'emploi de Toulouse où la présence des femmes parmi les actifs reculerait entre 2007 et 2030 de 0,6 point, partout ailleurs elle se renforcerait, avec une hausse comprise entre 0,1 point et 1,1 point. Le taux d'activité des femmes augmenterait plus vite (+ 4,5 points) que celui des hommes (+ 2,6) et l'écart hommes-femmes se réduirait (de 7,2 points en 2007 à 5,3 points en 2030).

Pour en savoir plus

- « La population active en métropole à l'horizon 2030 : une croissance significative dans dix régions », *Insee Première* n° 1371, octobre 2011.
- « Seize zones pour caractériser l'emploi en Midi-Pyrénées en 2010 », Insee Midi-Pyrénées, publication électronique sur insee.fr/mp.
- « Population de Midi-Pyrénées en 2040, une croissance toujours forte mais qui se ralentit », *Insee Midi-Pyrénées*, 6 Pages n° 130, décembre 2010.
- « Projeter l'impact des réformes des retraites sur l'activité des 55 ans et plus : une comparaison de trois modèles », *Insee, Document de travail* n° G2011/08, avril 2011.
- « Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes », *Dares, Dares Analyses* n° 22, mars 2012.
- Des données complémentaires aux horizons 2015 et 2030 par zone d'emploi sont disponibles sur insee.fr/mp.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DIRECTION RÉGIONALE
DE MIDI-PYRÉNÉES**

Téléphone : 05 61 36 61 36
Télécopie : 05 61 36 62 00
Adresse : 36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier
Rédacteur en chef : **Bruno Mura**
Maquettiste : **Agnès Itier**

Imprimeur : Escourbiac
Dépôt légal : mars 2013
ISSN : 1262-442X